Nations Unies ECE/WG.1/2016/3

Conseil économique et social

Distr. générale
30 août 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Neuvième réunion
Genève, 21 et 22 novembre 2016
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Travaux du Bureau

Rapport de la huitième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. La réunion du Bureau, qui s'est déroulée les 18 et 19 mai 2016 à Oslo (Norvège), était accueillie par le Ministère norvégien du travail et des affaires sociales. Les membres du Bureau des États membres suivants y ont participé : Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Espagne, Géorgie, Norvège, Portugal et Slovénie. Le représentant de la Turquie n'a pas pu assister à la réunion. Les milieux scientifiques étaient représentés par un expert de la Webster University de Vienne et par le nouveau Directeur du Centre européen de recherche en politiques sociales (Centre européen de Vienne). Un représentant de la Fédération européenne pour la protection des personnes âgées (EURAG) a participé à la réunion au nom des organisations non gouvernementales (ONG). Quatre autres représentants du pays hôte ont également participé à la première séance plénière de la réunion.

2. M^me^ Erika Winkler, Présidente du Groupe de travail sur le vieillissement et représentante de l'Autriche, a présidé la réunion. Elle était assistée par la Vice-Présidente, M^me^ Dorika Seib, Représentante de l'Allemagne.

3. La Présidente a présenté le nouveau Directeur du Centre européen de recherche en politiques sociales (CEV), M. Kai Leichsenring, qui participait à la réunion du Bureau à l'invitation de la Présidente.

4. Les participants ont été accueillis, au nom du pays hôte, par M. Bjørn Halvorsen, le Coordonnateur de la Norvège pour les questions relatives au vieillissement. La Présidente a remercié le pays hôte et a ouvert la réunion. Le Bureau a adopté l'ordre du jour de la réunion.

GE.16-14981 (F) 260916 041016
1614981

Merci de recycler

II. Introduction du pays hôte : discours liminaire et débats

5. Les participants ont entendu l'ancienne Secrétaire d'État au Ministère de la santé et des services de soins de la Norvège, M^me^ Astrid N. Heiberg, qui a présenté un panorama des possibilités et des problèmes liés au vieillissement de la population en Norvège. Elle a indiqué qu'il était nécessaire d'adopter des mesures visant à allonger la durée de la vie professionnelle, à favoriser un mode de vie sain et à réformer le système des retraites afin d'encourager la population à travailler plus longtemps. Elle a estimé que le vieillissement de la population ne devait pas être appréhendé dans une perspective purement économique mais que les aspects relatifs à la santé et à la qualité de vie devaient également être pris en compte.

6. M^me^ Aina Strand, responsable de projet au Ministère norvégien de la santé et des services de soins, a présenté la stratégie du Gouvernement norvégien en faveur d'une société adaptée aux besoins des personnes âgées. Cette stratégie intersectorielle a pour but de mettre en avant les atouts d'une société vieillissante en faisant évoluer les comportements, en luttant contre la discrimination et en permettant aux personnes âgées de contribuer à la société et de participer à tous les aspects de la vie collective. Les membres du Bureau ont félicité la Norvège pour sa stratégie et pour l'approche intégrée qu'elle a adoptée.

7. M^me^ Tora Aasland, ancienne Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et actuellement membre du Conseil national pour les personnes âgées, a présenté les activités et le fonctionnement du Conseil. Celui-ci joue un rôle consultatif auprès des autorités nationales et s'emploie à faire évoluer la perception des personnes âgées, de leur rôle dans la société et de leurs capacités dans la vie active. Il milite notamment en faveur d'une fixation plus souple de l'âge de la retraite et du recul de cet âge et pour la lutte contre la discrimination liée à l'âge.

8. M^me^ Kari Østerud, Directrice du Centre national des politiques en faveur des personnes âgées, a présenté un exposé sur le rôle du Centre. Les principaux objectifs de cet organisme sont d'augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés, d'encourager les services des ressources humaines de la plupart des entreprises à adopter des politiques relatives aux personnes âgées, et de sensibiliser la société et les individus à ces politiques. À cette fin, le Centre travaille en étroite collaboration avec les partenaires sociaux et avec les autorités publiques afin de mener un certain nombre d'activités spécialisées.

9. M. Magne Mikal Hustavenes, Directeur et expert à la municipalité d'Oslo, a présenté un aperçu des activités entreprises pour faire d'Oslo une ville amie des aînés insérée dans le réseau mondial des villes amies des aînés de l'OMS. À cet égard, la ville d'Oslo mène plusieurs activités comme le recensement des initiatives et des politiques en faveur des personnes âgées et la mise en place d'un plan d'action pour la ville. La création d'un district adapté aux aînés et aux personnes atteintes de démence doté d'un système de transport plus flexible et de pharmacies adaptées aux besoins de ces personnes ainsi que des évaluations des améliorations à apporter aux centres d'accueil des personnes âgées et de la meilleure affectation des bénévoles figurent parmi les projets actuels.

III. Informations sur les résultats de réunions concernant le vieillissement qui présentent un intérêt pour le programme de la CEE relatif à la population et pour le Groupe de travail sur le vieillissement

A. Cinquante-quatrième session de la Commission du développement social (3-12 février 2016)

10. Le secrétariat a présenté au Bureau les résultats de la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social qui s'est déroulée du 3 au 12 février 2016 à New York. Trois résolutions ont été adoptées, dont une portant sur les questions sociales intéressant la jeunesse et une autre sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. La prochaine session aura pour thème prioritaire « Les stratégies d'élimination de la pauvreté », en référence au premier objectif de développement durable, et se penchera essentiellement sur la manière d'intégrer les questions sociales et démographiques au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Quarante-neuvième session de la Commission de la population et du développement (11-15 avril 2016)

11. Le secrétariat a informé le Bureau des débats et des décisions de la session de la Commission de la population et du développement, qui s'est tenue cette année sur le thème de l'« Enrichissement des données démographiques à l'appui du Programme de développement pour l'après-2015 », l'accent étant mis sur les indicateurs mesurant les objectifs de développement durable.

12. À sa soixante-dixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a adopté aucune résolution relative au troisième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il n'y aura donc pas de rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la question à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale. Néanmoins, la CEE a dû présenter en août un rapport succinct sur les faits nouveaux relatifs à l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et les activités menées dans ce cadre dans la région, qui sera transmis à la Commission du développement social en février 2017.

C. Quatre-vingt-quatrième réunion du Comité exécutif de la CEE (10 mai 2016)

13. La Présidente a rendu compte de la réunion du Comité exécutif de la CEE en mai au cours de laquelle le programme de travail correspondant au volet population du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population pour l'exercice biennal 2016-2017 a été arrêté. Le programme de travail a été approuvé sans réserve par le Comité exécutif. La Présidente a proposé au Bureau d'œuvrer pour le renforcement du statut du Groupe de travail sur le vieillissement en vue de sa transformation en comité à l'occasion de son dixième anniversaire en 2018.

14. Le secrétariat a indiqué aux participants que la stratégie et le Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé, élaborés par l'Organisation mondiale de la Santé, seraient adoptés la semaine suivante par l'Assemblée mondiale de la santé. Un des buts de la stratégie est de disposer des données factuelles et des partenariats nécessaires pour appuyer la Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2020-2030.

IV. Progrès dans l'application du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour 2015

A. Feuilles de route

1. Géorgie : plan d'action

15. La coordonnatrice géorgienne pour le vieillissement, M[me] Ketevan Goginashvili, a présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations figurant dans la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en Géorgie, qui a été élaborée en 2014 et publiée début 2015. Un groupe de travail multisectoriel composé de représentants du Parlement et du Gouvernement géorgien, de membres d'organisations non gouvernementales et d'experts a été créé afin d'élaborer le Plan d'action sur le vieillissement pour 2016-2018, dont le cadre d'action sera adopté par le Parlement le 22 mai. Ce plan contient 13 domaines prioritaires dans lesquels des buts et objectifs précis sont fixés, des entités responsables, des sources de financement et des indicateurs de suivi étant déterminés pour chaque élément. Un premier projet a été examiné le 22 avril et le Plan d'action devrait être adopté fin juin.

2. Arménie : exercice d'évaluation

16. Le secrétariat a présenté un exposé sur l'exercice d'évaluation qui a été mené pour apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'intégration du vieillissement en Arménie. Un spécialiste en la matière a été engagé comme consultant pour définir le cadre de l'évaluation et mettre celle-ci en œuvre. Le consultant a procédé à un inventaire des documents existants et des sources de données disponibles, a élaboré un questionnaire diffusé sous forme d'enquête en ligne auprès des principaux partenaires en Arménie et a participé à une mission d'évaluation dans le pays. Les Moldoves et les Suédois membres du Groupe de travail ont participé à la mission d'évaluation. Lors de la mission de terrain, des entretiens et des débats au sein de groupes de discussion ont été organisés avec des informateurs clefs, parmi lesquels des représentants des ministères, des organisations non gouvernementales, des prestataires de services, des partenaires sociaux et des autorités municipales. Toutes les conclusions de l'évaluation figureront dans le rapport d'évaluation qui devrait être publié fin juillet.

B. Notes d'orientation

1. Note d'orientation n[o] 17 (migration et vieillesse) − projet final

17. Le secrétariat a présenté brièvement le projet final de note d'orientation sur la migration et la vieillesse distribué à l'avance, en indiquant les dernières modifications qui y ont été apportées. Des membres du Bureau ont examiné le projet présenté et ont fait part de leurs observations. Il a été convenu d'ajouter un paragraphe soulignant les effets de l'émigration sur les pays sources.

18. Le représentant de l'Allemagne devrait présenter un autre exemple de bonnes pratiques Le représentant de l'Autriche relira le texte de l'exemple de bonnes pratiques soumis antérieurement et le représentant de l'Espagne vérifiera l'exemple espagnol. Il a été convenu que la règle générale qui s'appliquera à l'avenir pour les notes d'orientation est que les exemples de bonnes pratiques non soumis par des coordonnateurs nationaux doivent leur être adressés pour approbation. Des observations finales peuvent être communiquées au secrétariat dans la semaine suivant la réunion.

2. Note d'orientation n° 18 (personnes âgées dans les zones rurales et les zones reculées) − version initiale

19. Le secrétariat a présenté un exposé récapitulant le plan annoté distribué à l'avance de la note d'orientation sur les personnes âgées dans les zones rurales et dans les zones reculées. Le Bureau a débattu du contenu et a formulé des observations détaillées sur la proposition. Il a été proposé d'inclure un chapitre présentant les principaux acteurs chargés de l'exécution, en établissant une distinction entre les niveaux national, régional et local. D'autres participants ont proposé : de souligner le rôle des nouvelles technologies et des nouveaux modes d'organisation ; d'ajouter l'aspect relatif à la prise en charge intergénérationnelle ; d'ajouter les soins d'urgence dans les zones reculées en tant qu'élément spécial et d'aborder la question de l'innovation sociale dans les zones rurales et des nouveaux liens sociaux entre les partenaires.

20. De l'avis général, il convenait de mettre l'accent sur les zones dépeuplées étant donné que l'offre insuffisante de services et les obstacles pour y avoir accès revêtent une importance particulière dans ce contexte. Les membres du Bureau sont convenus de communiquer au secrétariat toute observation supplémentaire sur le plan annoté avant fin mai.

C. Deuxième atelier de renforcement des capacités pour remédier aux lacunes existant dans les données utilisées pour établir les indicateurs relatifs au vieillissement actif

21. Le secrétariat a présenté un exposé résumant les préparatifs en vue d'un deuxième atelier sur les moyens de remédier aux lacunes existant dans les données utilisées pour établir les indicateurs relatifs au vieillissement actif qui constituent la base de l'annexe statistique des rapports nationaux concernant la mise en œuvre du plan d'action international de Madrid. L'atelier est destiné aux coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement et aux représentants des bureaux nationaux de statistique des pays d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et des pays des Balkans occidentaux. L'atelier se tiendra les 23 et 24 juin à Minsk et sera accueilli par le Comité national de statistique de la République du Bélarus. Lors de l'atelier, les progrès réalisés dans l'élaboration des annexes statistiques seront examinés et des services de consultation sur certains indicateurs seront fournis à la demande des pays participants. L'atelier est organisé grâce au soutien financier du Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'Europe orientale et l'Asie centrale et à la contribution de la Suède au Fonds d'affectation spécial concernant le vieillissement.

D. Indice du vieillissement actif : conclusion de la deuxième phase, programme de travail pour la troisième phase (mai 2016-avril 2019)

22. Le secrétariat a présenté un exposé récapitulant les progrès et les réalisations de la deuxième phase du projet relatif à l'indice du vieillissement actif et les activités prévues pour la troisième phase. Le secrétariat a notamment rendu compte des résultats des études pilotes de l'indice du vieillissement actif menées pour la Serbie et la Turquie : les données concernant les deux pays sont régulièrement calculées pour la plupart des indicateurs (au moins depuis 2013) ; les données actuellement disponibles ont permis de calculer tous les indicateurs pour les indices du vieillissement actif pour 2014, en utilisant seulement deux autres variables pour la Serbie. Des données des années précédentes ont permis de calculer trois indicateurs concernant la Turquie.

23. Le secrétariat a indiqué qu'il était important de transposer les indices du vieillissement actif au niveau infranational, car c'est à ce niveau que les politiques relatives au vieillissement sont le plus souvent élaborées et mises en œuvre et donc que le suivi est très important. Une présentation a été faite d'une étude pilote de l'indice du vieillissement actif au niveau local en Allemagne, la première à avoir été menée à ce niveau. Cette étude a été réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université technique de Dortmund. L'indice a été calculé pour 30 entités territoriales en Allemagne sur la base de sources de données secondaires. Les résultats préliminaires ont été présentés lors de l'examen collégial qui a eu lieu à Berlin les 14 et 15 avril 2016. Le rapport final sera publié au cours des prochains mois sur l'espace wiki consacré à l'indice du vieillissement actif.

24. Des plans ont été présentés pour la troisième phase du projet d'indice du vieillissement actif. Ils portent notamment sur l'extension de la couverture géographique de l'indice au-delà de l'Union européenne ; le calcul de l'indice pour 2016 et 2018 ; l'affinement de la méthode ; la réalisation d'une analyse consacrée aux résultats de l'indice du vieillissement actif ; le lancement d'études pilotes sur les niveaux nationaux et infranationaux ; l'organisation de séminaires nationaux/sous-régionaux ; la tenue d'un séminaire de recherche international et l'amélioration de la visualisation de l'indice du vieillissement actif.

E. Autres éléments de programme

25. Le représentant de la Slovénie, M. Aleš Kenda, a annoncé au Bureau qu'une conférence internationale sur les droits de l'homme des personnes âgées avait été organisée par le Ministère slovène des affaires étrangères à Brdo les 11 et 12 avril 2016. Des représentants de l'OCDE et de la Commission européenne, ainsi que des vice-ministres et l'Expert indépendant chargé de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, entre autres, y ont participé. La Conférence a offert aux participants la possibilité d'échanger des bonnes pratiques et d'améliorer la coopération entre les partenaires.

26. La Présidente a rendu compte du Sommet inaugural de la Fédération internationale de la vieillesse (FIV) qui s'est déroulé du 17 au 19 avril 2016 à Copenhague, à l'initiative de la FIV et de DaneAge. Le Danemark encourage le passage d'une prise en charge passive à une prise en charge active et vient d'adopter une loi sur la revalidation. Les participants ont examiné la mise en œuvre efficace de la politique de revalidation mais ont également débattu de la question de savoir si les personnes âgées devaient avoir la possibilité de refuser les traitements et les formations visant à les stimuler.

27. Le secrétariat a résumé les débats et les conclusions de la Conférence ministérielle rassemblant neuf pays du sud-est de l'Europe qui s'est déroulée à Sofia les 12 et 13 mai. Les ministres qui y ont assisté étaient principalement chargés du travail et des affaires sociales. Le secrétariat communiquera la déclaration qui a été adoptée lors de la Conférence. L'un des objectifs de celle-ci était de trouver des solutions au vieillissement accéléré des sociétés dû à l'émigration et à la migration circulaire. Le secrétariat a proposé de désigner l'un des représentants afin qu'il intervienne lors de la réunion du Groupe de travail en novembre.

28. Lors de la réunion interinstitutions de la CEE et d'autres organisations internationales actives dans le domaine du vieillissement, le représentant de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) a annoncé aux participants la publication prochaine du rapport de l'AISS sur les grandes tendances concernant les évolutions démographiques et leurs incidences sur la sécurité sociale. Ce rapport pourrait être présenté à la prochaine réunion du Groupe de travail en novembre, de même qu'une nouvelle étude du BIT.

V. Troisième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

A. Processus d'établissement de rapports nationaux et de rapports de synthèse

29. Le secrétariat a rappelé aux membres du Bureau que les rapports nationaux devaient être soumis à la fin octobre au plus tard. La structure du rapport de synthèse a été examinée et le Bureau est convenu qu'il devrait être articulé autour des quatre objectifs de la Déclaration ministérielle de Vienne. Le Bureau a décidé d'y inclure un tableau permettant de visualiser les principales difficultés rencontrées et les succès obtenus pour chacun des pays. À cet effet, le secrétariat contactera les pays et leur demandera d'indiquer les trois grands domaines dans lesquels de bons résultats ont été obtenus et les trois grands domaines dans lesquels les difficultés subsistent.

30. Les 22 indicateurs du vieillissement actif constitueront l'annexe statistique des rapports nationaux. Ils sont disponibles pour tous les pays de l'Union européenne et pour quatre autre pays (Canada, Islande, Norvège et Suisse). Le secrétariat adressera des annexes statistiques déjà remplies aux pays pour lesquels il existe des indices du vieillissement actif. Les pays pour lesquels de tels indices ne sont pas disponibles devront soumettre leurs propres annexes statistiques.

31. Les membres du Bureau ont accédé à la demande du représentant des ONG qui souhaitait poser quelques questions à tous les coordonnateurs nationaux sur la façon dont ils célèbrent la Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre.

B. Planification de la Conférence ministérielle de 2017 ; note d'orientation et questions d'organisation : calendrier, projet d'ordre du jour, participants

32. Le représentant de la Slovénie a indiqué au Bureau que son pays n'accueillerait pas la Conférence ministérielle en 2017. Le représentant du Portugal a fait savoir que son pays envisageait toujours d'accueillir la Conférence ministérielle et qu'une décision finale serait prise fin juin-début juillet. Les moyens d'obtenir des financements pour la Conférence ont été examinés et il a été convenu que différentes possibilités d'aide financière seraient envisagées, notamment pour les ONG et les forums de recherche.

33. La Présidente a présenté une synthèse du document de réflexion distribué à l'avance concernant la structure de la Conférence, notamment le calendrier, l'ordre du jour et les éventuels intervenants. Les membres du Bureau ont examiné le projet de document de réflexion et ont fait part de leurs observations. Ils sont convenus de mettre en place des groupes de discussion comprenant des experts, des responsables politiques et des représentants d'ONG. Les groupes devraient être composés de cinq personnes, parmi lesquelles un modérateur et un rapporteur.

34. S'agissant de la stratégie de communication, les membres du Bureau ont décidé que l'ordre du jour annoté comporterait une rapide description d'un paragraphe par chaque groupe de discussion dans l'ordre du jour annoté, et qu'une formulation plus percutante serait utilisée pour la communication externe afin d'éveiller l'intérêt pour la Conférence.

35. Les membres du Bureau ont réfléchi au titre du troisième domaine thématique et ont opté pour le titre suivant : « Vieillir dans la (avec) dignité ».

C. Élaboration de la Déclaration pour la Conférence ministérielle

36. La Vice-Présidente a présenté le projet de déclaration pour la Conférence ministérielle, qui avait été distribué au préalable, et les membres du Bureau ont été invités à présenter des observations sur ce projet. Ils ont estimé qu'il fallait consacrer à chaque thème un traitement plus équilibré. Le troisième thème devrait correspondre au troisième domaine thématique de la Conférence et être intitulé « Vieillir dans la (avec) dignité ».

37. Il a été décidé que le secrétariat remanierait le projet et ajouterait quelques alinéas sur les questions traitées au titre du thème III. Les membres du Bureau sont priés de faire part de leurs observations sur la version revue du projet et de communiquer leur contribution au thème III d'ici au 10 juin. La Vice-Présidente incorporera les suggestions dans un projet révisé sur la base duquel s'organisera, sous forme de téléconférence, un débat du sous-groupe du Bureau chargé du projet de déclaration. La téléconférence aura lieu pendant la dernière semaine de juin, à une date fixée d'un commun accord avec l'aide du secrétariat.

D. Planification des forums d'organisations non gouvernementales (ONG) et de recherche

38. Le représentant des ONG a estimé que les responsables gouvernementaux devraient avoir la possibilité de participer aux débats des deux forums. Il a proposé que la documentation des précédents forums soit jointe à l'invitation à la Conférence. Pour sa part, le Directeur de l'ECV a proposé que l'on s'efforce de présenter lors du forum de recherche des points de vue différents et des résultats de recherche contrastés qui alimentent et enrichissent le débat.

39. Le Bureau a décidé que des comités d'organisation seraient constitués pour les forums d'ONG et de recherche, avec la participation de plusieurs instituts ou organisations concernés. Le représentant des ONG et le Directeur de l'ECV se sont déclarés disposés à présider les différents comités d'organisation et à faire une proposition pour les instituts et organisations participants. La planification de la séance d'affiche sera menée par le secrétariat et le pays hôte (le cas échéant) ; il sera peut-être nécessaire de constituer un petit comité d'évaluation pour la sélection de l'affiche.

VI. Composition du Groupe de travail et de son bureau

40. La participation de la Turquie au Bureau a été examinée, en raison de l'inactivité de son représentant et de l'absence de celui-ci aux deux dernières réunions du Groupe de travail et à la présente réunion du Bureau. Le Bureau a décidé de proposer à la prochaine réunion du Groupe de travail de remplacer la Turquie par un autre membre du Bureau.

41. Le Bureau est convenu de proposer, lors de la prochaine réunion du Groupe de travail, d'élire le Directeur du Centre européen de recherche en politiques sociales, M. Kai Leichsenring, comme nouveau représentant des milieux scientifiques. Cette nomination sera ensuite soumise au Groupe de travail pour approbation.

VII. Projet d'ordre du jour de la neuvième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (21 et 22 novembre 2016)

42. Le Bureau est convenu d'un projet d'ordre du jour provisoire pour la neuvième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement devant se tenir au Palais des Nations, à Genève, les 21 et 22 novembre 2016, avec les modifications suivantes :

> Inclure un point à l'ordre du jour sur les aspects économiques du vieillissement, à condition qu'un consultant spécialiste de la question puisse être sélectionné à temps pour élaborer un document sur ce point, qui sera présenté à la prochaine réunion du Groupe de travail. Les membres du Bureau sont sollicités pour proposer des candidats. Le représentant des ONG rédigera un bref résumé concernant le document.

VIII. Questions diverses

43. Aucune question supplémentaire n'a été soulevée.

IX. Synthèse et clôture de la réunion

44. La Présidente a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions et a remercié les représentants du pays hôte.

45. Le Bureau tiendra une brève réunion spéciale le matin du 21 novembre 2016 (jour d'ouverture de la neuvième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement).

46. La neuvième réunion du Bureau aura lieu au printemps (mars ou avril) 2017.